

25 ans de mauvaise gestion municipale, l'heure des comptes a sonné



Ils ont failli ne pas voir le jour ! Les 2 rapports, de près de 300 pages chacun de la Chambre régionale des comptes (CRC) étrillent la gestion du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, et livrent un bilan désastreux de sa politique qui conjugue négligence, affairisme et incompétence. La liste des dysfonctionnements et anomalies est aussi imposante que l'exaspération des marseillais-es envers l'équipe municipale est forte. Ils seront débattus à l'occasion du Conseil municipal du 25 novembre.

Si le contenu de ce rapport n'est pas une surprise, il confirme ce que les écologistes et des citoyen.nes dénoncent depuis des décennies : le clientélisme, l'absence de stratégie claire et profitable à tous les habitants, un défaut majeur de coordination des équipes, des prises de positions iniques, des dépenses incontrôlées, une incapacité à collecter des données cruciales qui permettraient de mesurer la performance de ses politiques, ... en somme des dysfonctionnements qui portent atteinte aux valeurs républicaines d'exemplarité et à la promotion de politiques publiques répondant aux besoins réels des habitant.es.

La Chambre régionale des comptes avait pourtant déjà formulé dans le cadre de ses précédents contrôles, des recommandations visant à corriger certaines anomalies dans l'exercice financier de la ville : elles n'ont pas été suivies. Pourtant peu connus pour leur ingérence politique les magistrats financiers ont plutôt la réputation d'appliquer une analyse comptable qui reprend la doxa économique

classique de bonne gestion financière voire d'austérité budgétaire. Ce sont pourtant des recommandations de gestionnaire voire de managers qu'ils livrent dans ce rapport ! Comme si avant même de se poser la question des grandes orientations budgétaires, la CRC rappelle à l'exécutif marseillais quels sont ses prérogatives et ses devoirs ! Elle pointe en effet d'avantage des problèmes liés à la méthode de travail (inventaire, organisation des services, collecte d'informations, rôle d'une délégation de service public, ...), que de gros sous. La CRC propose même l'adoption d'un guide interne de la commande publique à caractère impératif : en bref, l'adoption d'une notice !

DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Les écologistes veulent co-construire le budget municipal avec les citoyens en leur déléguant une partie des choix budgétaires via un budget participatif ambitieux, relocalisé à l'échelle des territoires, et digne d'une grande cité. Ce puissant outil démocratique que constitue la restitution de certaines orientations budgétaires aux citoyens permet de se prémunir du risque de dérives financières consécutives à des arbitrages économiques mis au service d'intérêts particuliers. Tous les marseillais sont appelés à défendre leur vision de la ville et à participer à son architecture économique via notamment des comptes rendus réguliers des élus sur l'usage des deniers publics. Marseille souffre du manque de ces espaces de co-construction et de contre-pouvoirs vigilants.

NOUS LIVRONS ICI LES PRINCIPAUX ÉCUEILS RELEVÉS DANS LE RAPPORT DE LA CRC ET Y APPOSONS NOS PROPOSITIONS.

GESTION DES AGENTS

Le tome consacré à la gestion des plus de 12 000 agents municipaux, sur laquelle le Parquet national financier enquête par ailleurs, est tout aussi brutal pour le maire et son équipe. Il dresse le portrait d'une administration qui favorise ses agents, parfois même en opposition à la loi. Ainsi le chapitre consacré au « personnel employé au-delà de l'âge légal de la retraite » le rapport énumère les cas d'une quinzaine de proches collaborateurs de M. Gaudin, dont son historique directeur de cabinet Claude Bertrand, 79 ans, pour le maintien duquel la chambre ne trouve « aucun cadre légal de droit ». La mauvaise gestion du personnel, plus le dépassement de l'âge légal de départ à la retraite entraîne un surcoût évalué à près de 61 millions d'euros entre 2012 et 2017

Plus globalement, les juges notent qu'à Marseille, la masse salariale a augmenté de 11 % entre 2012 et 2017, « bien plus rapidement que dans les communes de la même strate » et que la ville « n'a pas su saisir toutes les opportunités s'offrant à elle pour maîtriser ses dépenses ». A 2 320 euros en 2016, le niveau de rémunération brut mensuel des employés municipaux

est supérieur à la moyenne nationale. « Pour autant, s'étonnent les juges, le temps de travail des agents marseillais reste inférieur à la durée légale. »

Nous voulons :

- Revoir la pertinence de certains services existants, afin de réorienter les activités obsolètes ou toxiques vers des activités nouvelles afin de satisfaire les besoins nécessaires à la transition écologique de la ville.
- Sortir du système clientéliste dans le recrutement des agents municipaux : pas d'accords avec le syndicat majoritaire.
- Contrôler le travail effectif des agents de la Ville
- Réaliser un audit des modalités de recours par la Ville à des prestations externalisées et les autoriser qu'en cas d'impérieuse nécessité
- Pour des raisons évidentes de légalité, ne plus employer d'agents au-delà de la limite d'âge légal.

DETTE

Avec 2 023 euros par habitant, la dette marseillaise est deux fois plus élevée que la moyenne des villes comparables (1 139 euros), note la CRC. Les frais financiers remboursés annuellement par la ville de Marseille (48,7 millions d'euros en 2017) sont plus élevés que le cumul des frais financiers réglés chaque année par les six grandes villes suivantes : Lille, Lyon, Nice, Nantes, Montpellier et Toulouse (40,8 millions d'euros). En somme, la dette est plus longue à rembourser et plus coûteuse (intérêts) que dans les autres grandes villes.

Nous voulons :

- *un audit de la dette en vue d'alléger la charge de la dette et revoir sa légitimité.*
- *Inscrire la possibilité de sortir du calcul de la dette les investissements nécessaires à la poursuite des politiques de transition écologique et sociale dont notre ville a tant besoin.*
- *Dégager des capacités d'autofinancement au travers d'une politique de remunicipalisation de certaines activités : gestion de l'eau*
- *Renégocier tous les contrats publics : électricité afin de dégager des marges budgétaires*
- *Une politique de subvention plus transparente et fléchée sur les besoins fondamentaux des habitants (santé, éducation, transport, ...)*

LA CULTURE

Le rapport pointe une hausse de la fréquentation des musées depuis 2013-2014 essentiellement expliquée par les dispositifs « Marseille capitale européenne de la culture », mais les recettes elles sont en baisse constantes, alors que les tarifs n'ont pas diminué. La gratuité attribuée à certains publics n'explique pas à elle seule la baisse de plus de 65% des recettes.

Nous voulons :

- *Relancer les recettes issues des activités culturelles par la promotion d'une politique culturelle ambitieuse, organisée sur le modèle d'exception culturelle national.*
- *Soutenir et amplifier l'offre culturelle à la ville et la métropole.*

PATRIMOINE DE LA VILLE

Les insuffisances de stratégie et de pilotage de la ville de Marseille se manifestent également à travers la gestion de son patrimoine. La ville ne dispose pas de connaissance exhaustive et suffisamment fine de ses biens. Elle est totalement dépourvue d'outils de mesure documentée de l'état de santé de ces bâtiments et des dépenses d'entretien qu'il faudrait leur allouer. En absence de ces indicateurs la ville n'est pas en mesure de définir une stratégie foncière patrimoniale globale et de décliner une politique adéquate d'entretien. Les conséquences ne sont plus à démontrer.

LES ÉCOLES PUBLIQUES, SYMBOLES D'UNE DÉRIVE COUPABLE

L'exemple des écoles marseillaises illustrent cette absence d'état des lieux et de démarche cohérente. Il en résulte un défaut manifeste de qualification et de réactivité en matière d'entretien courant et de réhabilitation des bâtiments communaux. Si l'état de délabrement de plusieurs dizaines d'école a fait l'objet de nombreux signalements et alertes de l'éducation nationale, les solutions apportées par la Ville n'ont pas été à la hauteur enjeux. Les situations les plus urgentes à traiter se concentrent dans les 3e, 13e, 14e et 15e arrondissements, où la plupart des écoles appartiennent au réseau d'éducation prioritaire mais dont la ville n'a conféré aucun caractère prioritaire.

Nous voulons :

- *un audit complet de l'état des écoles de la ville (bâtit, isolation thermique, ...)*
- *budgeter un grand plan École pour amener les établissements à des standards de durabilité couplé à des constructions d'écoles supplémentaires*
- *Revoir les attributions financières allouées aux écoles privées*

METTRE FIN AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

La chambre observe par ailleurs que lorsque la ville délivre un bail d'immeuble, systématiquement elle ne collecte pas ses loyers dans des délais raisonnables et ne suit pas correctement l'indexation des loyers. En revanche lorsqu'elle est locataire d'immeubles et de bureau elle supporte en général toutes les charges d'un propriétaire sans en avoir néanmoins la qualité s'acquitte parfois des loyers très élevées au regard du prix du marché. Autre élément, du fait de décisions de gestion mal anticipées ou de mauvaise coordination interne elle loue aussi des locaux qu'elle n'occupe que très partiellement. La chambre a ainsi observé qu'à plusieurs reprises le patrimoine a pu être vendu dans des conditions de régularité contestable à un prix insuffisamment valorisé. Pour ensuite être rachetés à des prix nettement supérieurs à ceux du marché, et dans des conditions juridiques parfois contestable. La CRC remarque que les prix de cession recelaient des marges de négociation que la collectivité n'a pas suffisamment exploité ce qui est particulièrement critiquable au regard de la situation financière de la ville.

Nous proposons :

- *Un audit qui retrace rapidement l'inventaire précis de tout le patrimoine municipal. Et ce en vue d'une mise en conformité administrative et mise au norme règlementaire urgente du parc immobilier municipal.*
- *Afin d'améliorer le suivi des provisions nous demandons de cesser de comptabiliser des restes à réaliser insincères et de disposer d'inventaires physiques et comptables fiables.*
- *Adopter une stratégie foncière qui soit réellement au service des habitants et non plus au service des promoteurs.*
- *Appliquer et réviser les montants des loyers des biens mis en location ou à disposition.*
- *Transparence dans la procédure d'appel d'offre des marchés publics.*
- *User du droit de préemption pour toute opération qui s'avèrerait stratégique pour la Ville.*
- *Un meilleur encadrement, plus démocratique et plus transparent dans les procédures de vente de biens ou terrains.*
- *Libérer des logements vacants que possède la mairie en les attribuant sur la base d'un fléchage préalablement défini et d'intérêt public.*

STADE VÉLODROME

La CRC incite ainsi la municipalité à se montrer plus exigeante avec l'Olympique de Marseille concernant la location du stade Vélodrome et lui recommande « d'augmenter la part fixe de la redevance annuelle pour la porter à un montant minimum de 8 millions d'euros » contre 5 millions actuellement. Le club résident à redistribué entre 2012 et 2017 12,9 M€ à la ville, qui elle a attribué sur la même période des subventions au club à hauteur de 52,5M€. Le déséquilibre au détriment de la ville n'est pas tenable.

Nous souhaitons :

- *La revente du stade au club marseillais avec des clauses spécifiques pour le partage de l'usage à des clubs publics*
- *Mesure de repli : nous demandons la révision des loyers fixés par une convention triennale ou inférieure.*

LA MAISON DE LA RÉGION

Dans ses rapports, la Chambre régionale des comptes pointe l'achat pour 5,28 M€ de la Maison de la Région, sur la Canebière. Une transaction jugée «très onéreuse. Une acquisition auprès de la Région pour 5,28 M€,» soit 10 % de plus que ne l'avait évalué France domaine», indiquent les juges, qui citent la délibération du conseil municipal du 27 juin 2016, lors duquel l'achat a été approuvé.

Nous voulons :

- *Que cessent les achats à prix dont les estimations datent de plus d'1 an, ou qui apparaissent comme en dessous du marché.*

Une gestion saine et démocratique de l'argent public doit constituer l'objectif premier de tout responsable politique qui aspire à exercer son mandat en responsabilité et exemplarité. L'urgence environnementale, sociale, et économique à Marseille doit être l'affaire de tou·te·s : citoyen·nes, élu·es, acteurs économiques, agents de la ville, associations, ..., cependant, le ou la maire de notre cité ne peut se dédouaner derrière des prétextes aussi grossiers et insultants comme la réponse que Gaudin a apportée aux analyses du rapport de la CRC. En effet, il a rappelé que l'équipe municipale « a trouvé à son arrivée une situation très dégradée », alors qu'il est lui-même en responsabilité depuis maintenant 25 ans.

Nous manifesterons devant l'Hotel de Ville, lundi 25 novembre à 8h, pour régler nos comptes avec Gaudin ! Notre événement facebook ici. Pour répondre à l'urgence, pour une vision à long terme au service de la transition écologique, sociale et démocratique, Debout Marseille !

CONTACT PRESSE

Karim Hammoumraoui

06 20 02 87 88

contact@deboutmarseille2020.fr

Suivez la campagne sur :



@DeboutMarseilleEcologisteCitoyenne2020



@deboutmarseille_ecologie



@Ecolo2020